

Conférence de presse

MARDI 2 OCTOBRE 2018, 10h, Moulin de la Terre, Courgenay

Déroulement de la conférence :

10h accueil Marianne Farine, ancienne présidente

Présentation agroPrix

Anne Chevalley, membre romand du jury

Brève présentation de la coopérative (historique, bases et fonctionnement)

Marianne Farine

Présentation du projet « Transition en permaculture ». Pourquoi notre projet est novateur.

Anita Kradolfer, responsable du projet permaculture Hansjörg Ernst,
ancien jardinier, coordinateur du « concours »

10h45 visite du jardin, avec présentation des éléments permaculturels déjà en place

Yan Meury et Denis Anselmo, jardiniers, Anita Kradolfer

11h15 apéro

Agroprix – conférence de presse

Qu'est-ce que l'Agroprix ? Une chance pour les innovations agricoles ! Sous le patronage de l'Union Suisse des Paysans, l'Emmental Assurance décerne chaque année l'Agroprix, il s'agit d'un concours d'innovations pour l'agriculture suisse. Des projets innovateurs concernant des produits, des prestations ou encore des services du secteur de l'agriculture sont récompensés et encouragés chaque année. En plus d'un gain total avoisinant les 50'000CHF, les équipes de projets nominées profitent d'un large écho médiatique dans toute la Suisse et ont l'opportunité de présenter leurs innovations à un public intéressé.

L'agriculture a besoin de nouvelles idées Une agriculture saine est dans l'intérêt économique de la Suisse. Les études montrent que les paysans misant sur la qualité, la conscience des coûts, le marketing ainsi que sur des idées innovantes ont une longueur d'avance sur leurs collègues. En effet, ils ont de meilleure chance de pouvoir subsister à l'avenir avec succès. Pour créer et établir des innovations, il faut des idées, du courage, de la détermination, de la persévérance et beaucoup de patience. C'est ce que ce prix s'efforce de promouvoir et de récompenser.

L'Agroprix : une distinction unique Depuis 1992, le concours vise à encourager le développement de nouvelles idées et la créativité des paysans et des paysannes suisses. Les nombreux projets soumis et les lauréats sont la preuve, année après année, qu'il existe un grand potentiel d'innovation et que celui-ci est régulièrement utilisé. Le jury se compose de six personnes indépendantes. Chaque membre du jury analyse au préalable individuellement tous les dossiers selon des critères d'écologie, d'économie, de durabilité ou encore selon la possibilité de création d'emplois. Les projets sont ainsi évalués non seulement sur le plan de l'agriculture mais aussi de l'innovation. Dans un deuxième temps, le jury se réunit pour désigner les quatre projets nominés pour l'Agroprix. Finalement, chaque nominé défend son sujet lors d'une cérémonie à Bern. Tous recevront la somme de 5000CHF et l'un d'eux se verra attribué le prix principal de 20'000CHF.

Projet nominé de 2018 : Cette année, le projet « Permaculture, un choix d'avenir pour la Clef des Champs » a retenu toute l'attention du jury. Effectivement, ils ont eu le courage d'innover, ils ont montré une volonté à toute épreuve pour surmonter les obstacles, dont la constitution d'un dossier de candidature des plus complets afin de convaincre l'exigeant jury d'Agroprix. Chaque membre les félicite pour l'énergie et la détermination dont ils ont fait preuve pour concrétiser ce projet et se réjouit de la poursuite de ce dernier.

Merci de votre attention, au nom du jury, je vous souhaite une belle journée à vous tous ici présents.

Anne Chevalley

Conférence de presse du 2 octobre, nomination de la Clef des Champs à l'agroPrix 2018 de Marianne Farine, ancienne présidente.

"3è coopérative d'agriculture solidaire de proximité (après Bâle Agrico et Genève Jardins de Cocagne), la Clef des Champs a été créée 1982.

La philosophie de la Clef repose sur trois piliers :

- s'organiser (sous la forme d'une coopérative) pour produire nos propres légumes
- être indépendants de la grande distribution
- partager les risques et les surplus par le biais d'une cotisation annuelle (pour préfinancer les frais de production et de recevoir une portion de légumes qui correspond à la part versée en début d'année),

Comment fonctionne notre coopérative :

- un comité d'une dizaine de membres gère la coopérative
- les membres inscrits ont un contrat (ils sont tenus de faire 18h de travail annuellement pour garnir les récoltes et la bonne marche du jardin).et paient une part de légumes qu'ils reçoivent toutes les semaines dans un dépôt proche de leur lieu de vie
- actuellement nous sommes environ 220 familles qui représentent entre 600 et 800 consommateurs.
- depuis 2004 nous sommes installés sur ce terrain que nous avons pu acheter en 2016 avec le soutien administratif des instances cantonales. L'achat a été entièrement financé par les membres. Cet autofinancement a également permis d'améliorer nos infrastructures (comme l'électricité et une serre pour préparer les plantons). »

Permaculture, conférence de Presse du 2 octobre 2018, Clef des Champs, AgroPrix
Anita Kradolfer

Aujourd'hui, les effets du changement climatique que nous vivons sont bien présents et se font ressentir dans nos vies au quotidien. Depuis quelques années, nos cultures maraîchères en souffrent et de nouvelles contraintes apparaissent : augmentation de l'arrosage, des alaises et des ravageurs, des pluies torrentielles, des tempêtes, de la grêle et du gel, de grandes variations de températures, le jour chaud et sec et la nuit froide.

Pour que notre coopérative continue à fournir des légumes biologiques aux familles des coopérateurs, une adaptation à ces nouvelles conditions est indispensable. Devenir propriétaire de nos terres a été l'opportunité de repenser l'aménagement de notre jardin et d'investir en conséquence.

La Clef des Champs a été une des pionnières en Suisse dans l'agriculture contractuelle. Elle a toujours favorisé le lien entre la terre, les humains tout en cultivant des légumes dans le plus grand respect de la nature. Prendre soin de la terre, prendre soin de l'humain et partager le surplus ; tels sont les principes fondamentaux de la permaculture.

C'est tout naturellement que, depuis deux ans, nous avons entamé la transition qui rendra notre jardin plus résilient grâce à l'application des principes et des différentes techniques permacoles. Cette transition est aussi un apprentissage collectif permanent à travers de nombreux petit pas : plantation d'une première haie, mise en place de planches permanentes, spirale aromatique, cultures associées, cultures de nouvelles variétés sont les premiers éléments visibles de cette transition douce. Transition douce car il ne faut pas oublier que nous devons assurer malgré tout la production de légumes pour nos coopérateurs.

Et l'humain dans tout cela ? Un élément important de notre démarche est l'acquisition et le partage de nouvelles connaissances et compétences. Avec la collaboration de l'association Permaculture Arcjurassien, la Clef-des-Champs a mis sur pied la première formation pour l'obtention d'un certificat international de design en permaculture (CDP) dans le canton du Jura et le Jura bernois. La moitié des 20 participant.e.s sont des coopérateurs et suivent l'ensemble des 13 jours de formation dispensée en 2018. Une partie importante de cette formation a lieu ici-même, sur les terres de la Clef-des-Champs.

Un deuxième élément important concernant l'humain est l'accueil des personnes en marge de notre société. La Clef des Champs leur offre un lieu d'accueil où ils peuvent travailler la terre et participer aux différentes tâches du jardin.

Avec ces actions et ces aménagements nous souhaitons donner à nos coopérateurs et jardiniers un espace de vie et de travail encore plus agréable tout en contribuant à renforcer la biodiversité et en devenant un modèle pour notre petite région. Nous sommes conscients que de nombreuses actions devront encore être menées ces prochaines années dans de nombreux domaines. Au premier rang figure une meilleure gestion de l'eau par l'aménagement d'étangs et de réserves.

AgroPrix , conférence de presse, le 2 octobre 2018, Hansjörg Ernst, ancien jardinier

La coopérative La Clef des Champs, depuis ces débuts en 1982, a été une pionnière de l'agriculture contractuelle de proximité ou agriculture solidaire. Et cela à l'instar des deux grandes coopératives, les « Jardins de Cocagne » et « l'Agrico » qui ont vu le jour que peu d'années auparavant. Tout naturellement nous nous sommes tournés dès le début vers l'agriculture biologique. Nous sommes l'exploitation bourgeon Bio suisse no 144.

En 2016, presque 35 ans plus tard, nous nous sommes aussi naturellement tournés vers la permaculture qui représente un nouveau pas d'innovation. Un autre vœux ou rêve d'au moins deux décennies s'est réalisé la même année. La coopérative est devenue propriétaire de son terrain.

Les nouveaux jardiniers et des coopératrices et coopérateurs de longue date, mais également des membres récents, ont trouvé avec ce virage un nouveau défi, nécessaire et correspondant aux défis d'aujourd'hui. Ce qui est encore plus important quand il y a un changement de génération.

Mais l'équipe rajeunie a besoin de temps en temps d'un coup de main, c'est pour cette raison que je suis ici (avec « mon » ancienne présidente Marianne). J'avais proposé il y a 5 mois de postuler une deuxième fois pour le concours de l'innovation agricole agroPrix.

Un exemple concret, parmi d'autres de ce que la permaculture peut amener. Nous avons pu maintenir le taux d'humus de notre sol avec notre maraîchage bio. La culture de légumes est intensive et demande beaucoup à la terre. Avec les méthodes de la permaculture nous allons vers une augmentation de ce taux.

Une terre avec un taux élevé d'humus est encore plus productive et retient mieux l'humidité et le CO2 entre autres.

A la Clef nous avons des outils manuels et des dispositifs pour le tracteur spécialement conçus pour un travail rationnel tout en ménageant le sol. Par exemple une remorque manuelle construite par des coopérateurs pour épandre du compost et du paillage ou les grelinettes pour aérer la terre. D'autres outils qui étaient presque tombés dans l'oubli dans les années 80 étaient toujours à l'honneur chez nous comme la houe maraîchère et la main à planter. Les outils pour le tracteur vous seront présentés lors de la visite du jardin.

- **Prendre soin du sol** : abandon du labour, éviter de travailler à la fraise, planches permanentes, augmentation du taux de matière organique (arbres, paillages, engrais verts)
- **Gestion des extrêmes climatiques** :
 - Aménagements : plantation d'arbres, agroforesterie : infiltration de l'eau, humus => plus d'érosion, création d'un microclimat favorable (eau, vent, ombrage), étangs
 - Périodes trop humides : planches sur élevées et drainage vers un étang pour le stockage de l'eau, arbres pour l'infiltration de l'eau en profondeur
 - Périodes trop sèches : utilisation des l'eau des étangs pour l'irrigation, paillages (paille, compost) engrais verts, densification des cultures, travail minimum du sol, restitution d'eau et microclimat des arbres
- **Amélioration de la biodiversité** et abandon des intrants (terreau adapté, engrais organiques, cuivre/souffre, ect.) => complexifier et favoriser le vivant plutôt que de simplifier et tuer
- **Adaptation de l'outillage** :
 - Maraîchage sur sol vivant : cultibutte, vibro planche, épandeuse à fumier adaptée aux planches permanentes, broyeur à engrais vert, bineuse. Plusieurs machines en auto-construction => investissements financiers important pour faire évoluer notre machinerie et nos techniques
 - Micro-maraîchage (sans tracteur) : motoculteur, brouette, semoirs manuels, outils manuels divers => moins de dépendance aux énergies fossiles
 - Outils pour apport et production de matière organique : adaptation de l'épandeuse à fumier pour la largeur des lits, broyeuse avec bec gicleur pour pailler les cultures directement avec nos propres engrais verts.
- Concept permaculturel : présentation du plan